

SAINT-LEU LA-FORÊT



ETE 2025 - TRAVAUX DE VOIRIES FERMETURES TEMPORAIRES DE VOIES

► **Du 15/07 au 18/07 - Rue Gambetta**

Fermée de 09 h à 16 h - Salle de spectacle, démontage de la grue

- Circulation déviée (accès riverains maintenu).
- Déviation par l'avenue Jean Rostand, boulevard André Brémont, avenue des Diablots, rue Jean Jaurès et avenue des Tilleuls.

► **Du 15/07 au 25/07 - Rue de Paris et rue du Général Leclerc**

Fermées de 21 h à 05 h - Remplacement LED éclairage public CAVP

- Circulation déviée (accès riverains maintenu).
- Déviation au fur et à mesure de l'avancement par tronçon avec info au giratoire du Jubilé.

► **Du 21/07 à 05/09 - Rue Emile Aimond**

Fermée toute la durée des travaux - Travaux d'assainissement CAVP

- Circulation déviée (accès riverains maintenu).
- Déviation par les rues du Général de Gaulle, du Rû et RD 928.

► **Juillet et août - Rue Louis Blanc**

Fermée de 08 h à 17 h - Travaux d'enfouissement BIR

- Circulation déviée (accès riverains maintenu).
- La rue Voltaire sera ponctuellement barrée sauf pour les riverains.
 - Déviation par les rues Michelet, Guynemer et Gambetta
- Déviation par l'avenue des tilleuls, les rues Michelet et Gambetta.

► **Le 04/08 - Rue du Général Leclerc (entre la rue de l'Église et la rue Emile Bonnet)**

Fermée de 08 h à 17 h - Travaux Enedis

- Circulation déviée (accès riverains maintenu).
- Déviation par les rues de l'Église, des Écoles et Emile Bonnet et pour les poids lourds, accès interdit au giratoire du Jubilé.

► **Le 05/08 - Avenue du Parc**

Fermée de 08 h à 17 h - Réparation sur le réseau d'eau potable VEOLIA

- Circulation déviée (accès riverains maintenu).

► **Du 06/08 au 11/08 - Rue du Général Leclerc (entre la rue du Château et l'avenue de la Gare)**

Fermée de 08 h à 17 h - Réparation sur le réseau d'eau potable VEOLIA

- Circulation déviée (accès riverains maintenu).
- Déviation par les rues du Château, de la Marée, de Chauvry et pour les poids lourds, accès interdit au giratoire du Jubilé.

Suivez-nous sur :



Ne pas jeter sur la voie publique